

Electricien

De la 3ème à l'enseignement supérieur

Le titulaire de ce CAP peut s'insérer directement dans le monde professionnel où il occupera un emploi d'ouvrier qualifié. Ce diplôme permet l'exercice du métier d'électricien dans les domaines suivants :

- **Le logement** (résidentiel, individuel ou collectif)
- **Le tertiaire** (commerces, bureaux, bâtiments d'accueil)
- **L'industrie** (électromécanique, production)
- **Les réseaux extérieurs** (distribution, éclairage public, signalisation)

Contenu de la formation

Matières générales (français, histoire géographie, mathématiques sciences-physiques, arts appliqués et culture artistique, éducation physique et sportive, anglais, prévention-santé-environnement).

Matières professionnelles

Distribution et utilisation de l'énergie électrique en basse tension

Installation, mise en service et maintenance des équipements domestiques, tertiaires et industriels (*courants forts et courants faibles*)

Systèmes communicants, signalisation et alarme, Voix Données Images

Sécurité, habilitation électrique

14 semaines de formation en entreprise

Recrutement

Le recrutement se fait auprès de jeunes, issus de Troisième ou SEGPA



Poursuite d'études

- Bac pro Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés
- Bac pro Technicien en Installation des Systèmes Énergétiques et Climatiques
- BP Installateur, Dépanneur en Froid et Conditionnement d'Air
- ...

